

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR. -----

Procès-verbal et rapport succinct de la réunion du 23 octobre 2015. -----

Le Président, M. Luc DELIRE ouvre la séance à 10 H 10.-----

Les Secrétaires sont MM. Christophe BOMBLED et Yves DEPAS.-----

L'ordre du jour a été établi comme suit : -----

Ouverture de la séance par M. le Président. -----

Appel nominal des Conseillers. -----

Communication du Président (s'il y a lieu). -----

Mercuriale prononcée par Monsieur Denis MATHEN, Gouverneur de la Province, ayant pour thème : « *Protéger, conserver, réhabiliter, valoriser, comprendre, expliquer et transmettre notre patrimoine : un devoir d'ici et d'aujourd'hui en forme de résistance à tous les obscurantismes et à l'oubli ... de là-bas ou de demain* ». -----

Clôture de la séance par Monsieur le Président. -----

Appel nominal des Conseillers.-----

Présents : -----

Groupe M.R. : Coraline ABSIL, Christophe BOMBLED, Philippe BULTOT, Luc DELIRE, Richard FOURNAUX, Luc GENNART, René LADOUCE, José PAULET, Jean-Marc VAN ESPEN, Pierre VUYLSTEKE. -----

Groupe P.S. : Claude BULTOT, Philippe CARLIER, Jean-Louis CLOSE, Catherine COLLARD, Yves DEPAS, Eddy FONTAINE, Paul LAMBOTTE, Denis LISELELE, Dominique NOTTE, Yvan PETIT, Maryse ROBERT-DECLERCQ, Khalid TORY, Khalid TORY. -----

Groupe C.D.H. : Etienne BERTRAND, Michel COLLINGE, Stéphane LASSEAUX, Geneviève LAZARON, Lionel NAOME, Jean-Claude NIHOUL, Françoise SARTO-PIETTE.

Groupe ECOLO : Georges BALON-PERIN, Etienne CLEDA, Michel SOMVILLE, Eric VAN POELVOORDE. -----

Excusés : Françoise BAILY-BERGER (MR), Jean-Marie CHEFFERT (MR) -----

M. le Directeur général, Valéry ZUINEN, assiste à la réunion. -----

Monsieur le Gouverneur est introduit dans la salle et Monsieur le Président lui cède la parole pour présenter sa mercuriale ayant pour thème : « *Protéger, conserver, réhabiliter, valoriser, comprendre, expliquer et transmettre notre patrimoine : un devoir d'ici et d'aujourd'hui en forme de résistance à tous les obscurantismes et à l'oubli ... de là-bas ou de demain* ». -----

La séance est levée à 11 H 40. -----

Pour accord au titre de rapport succinct, le 23 octobre 2015. -----

Valéry ZUINEN,
Directeur général

Procès-verbal ainsi adopté à Namur, le 20 novembre 2015.

Valéry ZUINEN,
Directeur général

Luc DELIRE,
Président